



**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU GROUPEMENT DES DIÉTÉTICIEN.NE.S DE GÉRIATRIE
Le lundi 5 décembre 2022 de 13H30 à 16H30**

Liens de connexion :

<https://us02web.zoom.us/j/81818395414>

ID de réunion : 818 1839 5414

Code secret : 189734

Présents : Viviane Martin, Sarah Pirson, Karin Carpentier, Siliane Van Cauwemberghe, Sophie Stevens, Bénédicte Goemine, Ingrid Kinet, Marc Delwaide, Hélène Lejeune

Excusés : Coralie Oliver, Jessica Wouters, Mégane Callari, Emilie Sevrin

Absents : Sophie Federinov, France Carlier

13H30 : Présentation de Siliane

- 26 ans, études à Condorcet – provient de la région de Mons – travaille en MR-MRS à Colfontaine et à Wavre

13H35 – NEWS DE L’UPDLF

- **Chantiers en cours, auxquels l’UPDLF prend une part active (cfr PV des réunions mensuelles de CA ci-joint)**
 - a. Groupes de travail transversaux au sein de l’INAMI (1.prédiabète – 2.transplantations abdominales – 3.obésité pédiatrique – 4.TCA enfants et adolescents – 5.Covid long – 6. patients avec pb respiratoires)
 - b. Soins intégrés pour patients chroniques, âgés, santé mentale
 - c. AR diététicien en cours de validation auprès des instances compétentes (SPF SP – Fédérations régionales d’enseignement (pour la Wallonie : FWB)
 - d. Plan de cadastre des diététiciens
 - e. EBP : projet de guidelines pour les aînés à domicile
 - f. PPLW → PromoSanté MG et SSMG : D-Learning à l’attention des médecins pour renforcer la collaboration avec les diététiciens en cours de finalisation
 - g. VIASANO : campagne 2022 : Je végétalise mon assiette, 1 à 2 fois par semaine
- **Journée Francophones de diététique de 2022** (27-29 octobre 2022 à Lyon) : 74 belges présents, une réussite à tous points de vue – programme bien léché – déception de certains participants par rapport à l’affluence inattendue aux ateliers – replay disponible pour les plénières
- **Semaine de promotion du métier** du 28/11 au 04/12/2022 + 5 interventions dans le courant de la semaine (Vassiliki Zafirooulos)
- **Rencontre annuelle des GD’s** le 7/12/2022 – objectif : développement des formations (cfr PV de la réunion annuelle ci-joint)

Union Professionnelle des Diététiciens de Langue Française-asbl

▪ Secrétariat : Rue des frères Poels, 46 à 1325 Dion-le-Val | 0478/720.250 | secretariat.updlf@gmail.com | www.lesdieteticiens.be

▪ Siège social : Rue de Bossière, 9 à 5640 Mettet (Graux) | Numéro d’entreprise : 0899.520.293

▪ Compte bancaire : IBAN BE34 3630 8222 2290 | BIC : BBRUBEBB





- **Semaine des diététiciens : écologie alimentaire** du 20/03 au 26/03/2022 – à suivre dans les newsletters
 - a. Conçu et rédigé par le GDEA
 - b. Plusieurs formations prévues pour les diététiciens désireux de réaliser des ateliers

14h00 – GDG – pour information

- **PWNS-BE-A | 2022 (Marc Delwaide) :**
 - Reprise des formations : 1 nouvelle session est prévue
 - Mise en place des accompagnements pour les MR-MRS ayant envoyé 3 membres de leur personnel en formation : conditions d'accès aux accompagnements revues afin de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier (les MR-MRS ne doivent donc plus nécessairement remplir 8 sous-critères absolus comme c'était exigé précédemment, pourvu qu'elles aient envoyé 3 membres de leur personnel en formation)
 - Remise des labels (prévue en décembre 2022) aux 5 MR-MRS ayant obtenu la certification (CPAS Charleroi Jules Bosse – Le Châlon à Chimay – CHC Heusy – Home Libert CPAS de Marche en Famenne – Maison Knipchen à Arlon)
 - 4 nouveaux audits ont eu lieu
 - Projet à domicile : 2 volets :
 - Partenariat avec le CPAS de Charleroi : évolution du projet suite à la rencontre des acteurs de terrain : établissement du protocole et précisions des indicateurs de suivi – 2 formations destinées aux aides-familiales sont prévues en janvier
 - Partenariat avec une maison médicale (SISD) de Montignies-sur-Sambre : médecin généraliste, diététicienne, éventuellement kiné : évaluation des possibilités d'action de révalidation vis-à-vis de patients âgés diagnostiqués pré-fragiles
 - Invitation salon soins de santé qui se déroulera les 8 et 9/2/2023 à Namur : présentation de 2 MR-MRS labellisées : parcours, difficultés et freins rencontrés dans l'implémentation de la charte qualité alimentation nutrition en vue de la certification

14h15 – PROJETS DU GDG : état d'avancement

1. **IF-IC** <https://www.if-ic.org/fr> : institut de classification de fonction – MR-MRS dépendant de la CCP 330 – profil pour le diététicien de MR – le profil du diététicien MR-MRS a été élaboré par Mégane, Béné, Ingrid, Hélène cfr en annexe

Procédure suivre pour introduire un recours : <https://www.if-ic.org/fr/secteurs-publics-de-la-sante/federal/procedure-de-recours>

Voici un extrait de ce qui se trouve sur le site :

Comme prévu dans le processus d'introduction de la classification de fonctions sectorielles IFIC, chaque travailleur recevra, à la date E prévue dans son institution, une attribution individuelle de fonction émanant de son employeur. Cette attribution est couplée à la remise d'une description de fonction sectorielle correspondante. Cette fonction sectorielle sert de référence pour la détermination de l'échelle

Union Professionnelle des Diététiciens de Langue Française-asbl

▪ Secrétariat : Rue des frères Poels, 46 à 1325 Dion-le-Val | 0478/720.250 | secretariat.updlf@gmail.com | www.lesdieteticiens.be

▪ Siège social : Rue de Bossière, 9 à 5640 Mettet (Graux) | Numéro d'entreprise : 0899.520.293

▪ Compte bancaire : IBAN BE34 3630 8222 2290 | BIC : BBRUBEBB



barémique du travailleur dans le nouveau modèle salarial IFIC.

Rappelons que la description sectorielle attribuée ne doit pas nécessairement correspondre à 100 % à la fonction exercée par le travailleur. Une description sectorielle ne constitue jamais la description des tâches effectives d'un travailleur. L'objectif de la fonction sectorielle doit néanmoins correspondre. Les tâches exercées par le travailleur doivent être comparables dans les grandes lignes (règle-clé des 80 %) à celles reprises dans la description sectorielle.

Il se peut néanmoins qu'un travailleur, malgré le principe évoqué ci-dessus, ne reconnaisse pas dans la fonction sectorielle (unique ou hybride) qui lui a été attribuée par son employeur ou dans le constat d'une fonction manquante.

Il a alors la possibilité d'introduire un recours. Deux niveaux de recours ont été prévus par les partenaires sociaux afin de permettre :

- *[le recours interne](#) (qui a lieu au niveau local auprès d'une commission de recours spécialement créée au sein de l'institution). [Cliquez ici pour plus d'informations.](#)*
- *[le recours externe](#) (qui sera rendu, après la décision rendue par la commission de recours interne, par des experts désignés par les organisations d'employeurs et de travailleurs du secteur). L'IFIC accompagne techniquement cette commission de recours externe. [Cliquez ici pour plus d'informations.](#) Si un travailleur introduit un recours externe par mail, il ne recevra pas de réponse individuelle par mail. Un accusé de réception lui sera cependant envoyé par courrier postal (ainsi qu'à votre employeur) dans les prochaines semaines. Un numéro de dossier individuel lui sera communiqué à cette occasion. Merci d'indiquer ce numéro de dossier lors de tout futur message en lien avec le dossier.*

Entretien de la classification de fonctions IFIC : extrait du site : <https://www.if-ic.org/fr/classification-ific/procedure-d-entretien>

Au fil du temps, les organisations évoluent, les technologies se développent, les lois se modifient. Inévitablement, cela entraîne des changements au niveau du contenu des fonctions existantes, et la disparition ou l'apparition de nouvelles fonctions dans la classification de fonctions de référence sectorielles.

C'est pourquoi la classification IFIC est évolutive : une procédure d'entretien doit lui permettre de rester à jour.

Par entretien, on entend en bref :

- *La **modification** de descriptions de fonctions sectorielles existantes (dont le contenu a évolué)*
- *L'**ajout** de nouvelles descriptions de fonctions sectorielles (ou « fonctions manquantes »)*
- *La **suppression** des descriptions de fonctions sectorielles existantes (fonctions devenues obsolètes)*

L'UPDLF va en son nom introduire une procédure d'entretien et communiquer la fonction manquante, à savoir le profil de fonction du diététicien de MR-MRS (voir en annexe).

Il est également possible d'utiliser ce profil de fonction pour déposer auprès des organisations syndicales

Union Professionnelle des Diététiciens de Langue Française-asbl

▪ Secrétariat : Rue des frères Poels, 46 à 1325 Dion-le-Val | 0478/720.250 | secretariat.updlf@gmail.com | www.lesdieteticiens.be

▪ Siège social : Rue de Bossière, 9 à 5640 Mettet (Graux) | Numéro d'entreprise : 0899.520.293

▪ Compte bancaire : IBAN BE34 3630 8222 2290 | BIC : BBRUBEBB



de son institution, un recours en interne par rapport à l'échelle barémique qui vous sera attribuée.

Pour les diététiciens responsables de la prise en charge nutritionnelle dans plusieurs institutions, il est possible de concevoir un profil en se basant sur les profils établis pour les diététiciens hospitaliers en chef.

- 2. FORMATIONS soins de bouche (Béné, Aurélia, Mégane, Emilie) et IDDSI (France Carlier, Stéphanie Lambotte, Karin Carpentier) :** le projet devra être retravaillé sur la base d'objectifs bien définis – groupe de participants à reconstituer suite à la défection de certains participants pour diverses raisons → projet 2023

Karin, Sarah se portent volontaires pour mettre sur pied ce projet. Bénédicte également, si Aurélia est de la partie car Aurélia s'est beaucoup investie dans le projet bucco-dentaire. Penser à réunir pour ce projet un dentiste (spécialisé dans la restauration prothétique ou spécialisé dans le PEC bucco-dentaire des aînés), un·e logopède spécialisé·e en gériatrie, un·e diététicien·ne gériatrique, éventuellement un cuisinier rôlé aux techniques culinaires des textures modifiées

- 3. COMPENDIUM DES MÉDICAMENTS : correction par Marlène Foltzer (pharmacienne de Valisana) et le Dr C.LOSSEAU (gériatre au GHDC) :** le document est finalisé et a fait l'objet d'une présentation au service communication de l'AViQ afin, éventuellement, d'être repris – moyennant quelques petites modifications (références (CBIP) – remerciements relecteurs) - en tant qu'outil de référence pour les MR-MRS

Catherine et Stéphanie étant indisponibles, le compendium n'a pas été présenté aux JED.
Listes à compléter pour envoi des exemplaires aux membres du GDG

- 4. PROTOCOLES EN GÉRIATRIE :** présentation des divers documents finalisés, et du recueil les compilant. Voir s'il ne faudrait pas prévoir une version pour les cuisiniers (listes) et une autre pour les soignants.

Le travail a également été présenté au service communication de l'AViQ.

Une introduction a été rédigée en séance, l'objectif de cet ouvrage étant d'accompagner les institutions qui ne disposent pas des services d'un diététicien et éventuellement les soignants, mais il faut être attentif à ce que cela ne permette pas aux institutions de se passer d'un diététicien.

Les fiches ont également été classées par ordre d'intérêt (1. Dénutrition – 2. Maladies chroniques – 3. Dysphagie – 4. Atteintes cognitives majeures – 5. Pathologies digestives – 6. Allergies et intolérances).

La nouvelle infographie de la terminologie IDDSI (niveau 4 : purée lisse – niveau 3 : purée fluide) a été placée dans les fiches relatives à la dysphagie.

Pour chaque fiche, un pied de page de référence et un numéro de page ont été ajoutés.
Le document tel que présenté en réunion est placé en annexe, en version pdf
Il faudra penser à ajouter des références scientifiques et les fiches manquantes (à lister).

Sarah propose de s'atteler à la réalisation des fiches pauvres et sans fibres (en se basant sur le travail réalisé par le GDGastro-entérologie).





Les fiches relatives à l'insuffisance rénale ont été transmises pour avis/validation à Viridiana Grillo, responsable du GD Néphrologie

15H45 : ECHANGES ET DISCUSSION

Béné : réunion constructive, on a bien avancé ! Mais attention à ne pas démarrer trop de projets en même temps-> réaliser un projet après l'autre

Sarah : chouette de voir que tout prend forme

Sophie : réunion intéressante ; ça l'aide beaucoup dans sa pratique au quotidien

Karin : échanges intéressants sur les pratiques des uns et des autres (hospitalières/institutionnelles (MR))

Siliane : enchantée – trouve les fiches thérapeutiques très intéressantes

Ingrid, Marc et Viviane ont quitté la réunion avant la fin

16H00 – DIVERS

- Manque de participants aux réunions : cela ne provient pas du pilotage du groupe ; il faut entretenir la motivation ; il vaut mieux avancer avec un petit groupe « qui en veut » - contacter les diététicien·ne·s dont on n'a plus de nouvelle et leur poser la question de savoir s'ils/si elles désirent poursuivre
- Formation/préparation d'exposés : il est préférable à l'avenir de se réunir en présentiel ou par petits groupes en zoom

16h30 – Fin de réunion

Prochaines réunions (en 2023):

- LES MARDIS 14/02 – 23/05 – 12/09 – 12/12

